

Communication n° 388

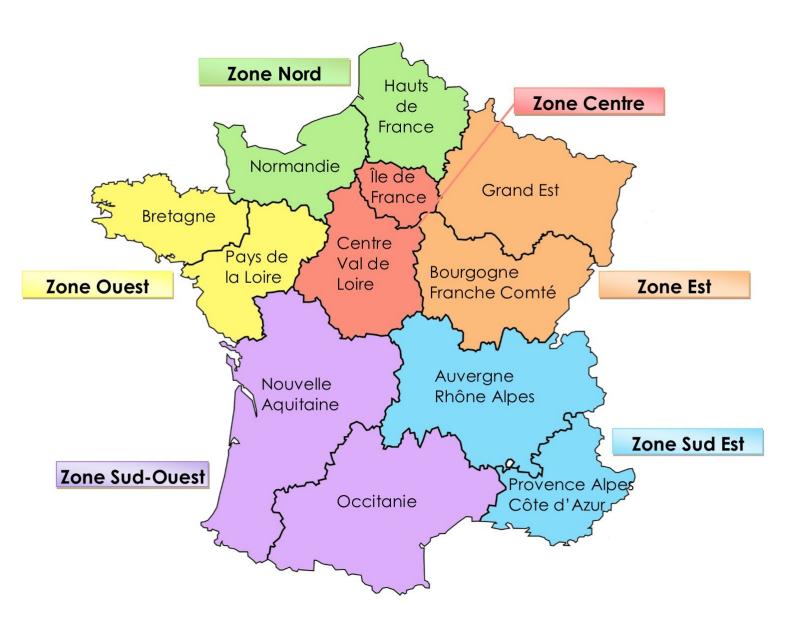
Annule et remplace la communication 358

Organisation des Zones Inter Régionales de Danse sur Glace

À partir de la saison 2025/2026

6 ZONES

Conformément à la règle 2.1.4.1, la CSNDG a procédé au découpage géographique de la France en 6 zones interrégionales de Danse sur Glace.



CSN DANSE SUR GLACE

Communication n° 388

RESPONSABLES DE DANSE SUR GLACE DES ZONES INTER RÉGIONALES

Conformément à la règle 2.1.4.2, la CSNDG a procédé à la nomination des Responsables de Danse sur Glace des **6** zones interrégionales :

Centre (Île de France/Centre-Val de Loire) :

Amaury DRUESNE <u>rzir-centre@csndg.org</u>

Nord (Hauts de France/Normandie) :

Lydie FEREY <u>rzir-no@csndg.org</u>

Ouest (Bretagne / Pays de la Loire) :

Lydie FEREY <u>rzir-no@csndg.org</u>

• **Est** (Grand Est/ Bourgogne-Franche Comté):

Amandine HEINRICH <u>rzir-e@csndg.org</u>

Sud-Est (Auvergne-Rhône-Alpes/PACA) :

Carole RIVAUD-VARESCON <u>rzir-se@csndg.org</u>

Sud-Ouest (Nouvelle Aquitaine/Occitanie):

Chantal SALA <u>rzir-so@csndg.org</u>

RESPONSABLES RÉGIONAUX DES COMPTABLES

Conformément à la règle 2.1.3.5, les responsables régionaux des comptables sont nommés par chacune des commissions régionales (Ligues).

REPRÉSENTANTS DES COMMISSIONS RÉGIONALES DES OFFICIELS D'ARBITRAGE

Suite à la suppression des Zones Interrégionales dans le Règlement Général des Officiels d'Arbitrage, les Responsables des Officiels d'Arbitrage des Zones Interrégionales sont supprimés.

Conformément au paragraphe 1.2.3 du Règlement Général des Officiels d'Arbitrage, les Représentants des Commissions Régionales des Officiels d'Arbitrage des 12 Ligues ont été désignés. L'organigramme est disponible sur le site https://agora.ffsg.org

CSNDG, 23 Juillet 2025